

Le Certificat d'Animateur Propriété Industrielle (CAPI 2017-2018)

Le **CAPI** certificat fourni par l'Académie Marocaine de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (AMAPIC) : service de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI France) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), pour répondre aux besoins des entreprises et des professionnels qui souhaitent développer leurs compétences dans le domaine de la propriété industrielle et améliorer leur efficacité dans la gestion et la valorisation des actifs immatériels : brevets d'invention, marques, designs, indications géographiques et appellations d'origine.

Objectifs du CAPI :



Entreprises

- Disposer de ressources qualifiées permettant de tirer profit des avantages que présente une utilisation efficace de la propriété industrielle (PI)
- Maîtriser les enjeux de la propriété industrielle pour le développement de l'entreprise
- Valoriser ses actifs immatériels : marques, brevets d'invention, designs.



Collaborateurs/ Professionnels

- Acquérir les compétences nécessaires pour une meilleure gestion de la propriété industrielle
- Maîtriser les outils de protection et de recherche
- Connaître les mécanismes de défense des droits PI.



Intervenants nationaux et internationaux :

- Conseillers en Propriété Industrielle
- Magistrats et juristes
- Consultants



Modes d'inscription :

- Première partie du CAPI (tronc commun) : Certificat CAPI tronc commun
- Deuxième partie : « CAPI Branding » et/ou « CAPI Technologie » : Certificat CAPI spécialisé
- A la carte (un ou plusieurs modules choisis) : Attestation de participation aux cours suivis

Dossier d'inscription :

- Fiche de préinscription
- Accord écrit de l'employeur
- CV et lettre de motivation

Après examen des candidatures, les confirmations d'inscription sont adressées avant le démarrage de la formation.



Durée de la formation :

- Tronc commun : 7 jours et demi ⁽³⁾
- CAPI Branding : 4 jours et demi
- CAPI Technologie : 5 jours
- Evaluation finale : deux jours

Lieu de la formation :

Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), RS 114 Km 9,5 Route de Nouasseur Sidi Maârouf Casablanca, Maroc



Informations complémentaires

Pour de plus amples informations contacter :

Mme Ilham BENNANI
Chef de Département - Responsable de la formation
bennani@ompic.ma
0522586416 / 0665885512

Mr Mohamed CHAHAD
Cadre à l'AMAPIC
chahad@ompic.ma
0673708876

Thèmes de la formation

Le programme du **CAPI 2017-2018** est structuré en deux parties : une première partie dite « tronc commun », qui a pour objectif de développer des connaissances de base sur la propriété industrielle et une deuxième partie qui vise à approfondir les connaissances acquises lors de la première partie de la formation avec deux options :

- Option « Branding » qui est structurée autour de modules plus avancés et spécialisés en signes distinctifs,
- Option « Technologie » qui est structurée autour de modules plus avancés et spécialisés en brevets d'invention.

Modules de la première partie du CAPI : Tronc commun

1

« Initiation à la propriété intellectuelle » (En ligne) : Octobre 2017

- Propriété intellectuelle : Définitions et avantages de la protection
- Cadre légal national et international en matière de la PI
- Rôle et missions de l'OMPIC
- Contrôle continu

2

« Marques, Dessins et Modèles Industriels, Indications Géographiques et Appellations d'Origine : Notions de bases » (En présentiel) : Novembre 2017

- Fondements de la marque, design, indication géographique et appellation d'origine
- Procédures de dépôt au niveau national et international
- Respect des droits
- Contrôle continu

3

« Brevet d'invention: Notions de bases » (En présentiel) : Décembre 2017

- Enjeux et principes d'un brevet d'invention
- Procédures nationale et internationale de dépôt d'une demande de brevet d'invention
- Contrôle continu

4

« Information, management et valorisation des titres de la propriété industrielle » (En présentiel) : Janvier 2018

- Recherche dans les bases de données des marques, DMI et brevet d'invention;
- Management de la propriété industrielle
- Exploitation, contrats et accords relatifs aux titres de la propriété industrielle
- Evaluation écrite de la première partie du CAPI

Modules de la deuxième partie du CAPI : spécialité

CAPI « BRANDING »

1B

« Management des titres de la PI (signes distinctifs), défense des droits »

- [En présentiel] : Janvier 2018
- Management de la PI
- Actions en justice et défense des droits (actions en nullité, en déchéance, en contrefaçon)
- Gestion des marques sur Internet, noms de domaine
- Contrôle continu

2B

« Exploitation, contrats et accords en matière de signes distinctifs »

- [En présentiel] : Mars 2018
- Transfert de droit : préparer et réussir un contrat de licence et de cession des droits
- Exploitation et gestion de portefeuille de signes distinctifs
- Impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de licence
- Système de la franchise
- Contrôle continu

CAPI « TECHNOLOGIE »

1T

« Rédaction des demandes de brevets d'invention »

- [En présentiel] : Février 2018
- Structure d'un document de brevet et finalité de chaque partie
- Règles et techniques de rédaction
- Contrôle continu

2T

« Exploitation, management, contrats et accords en matière de brevets d'invention » (En présentiel) : Avril 2018

- Management des brevets d'invention
- Contrat de recherche & développement
- Transfert de technologie : préparer et réussir un contrat de licence et de cession des droits
- Cahier de laboratoire et contrats de confidentialité
- Inventions de salariés
- Contrôle continu

3BT

« Evaluation finale pour chaque spécialité »

- [En présentiel] : Mai 2018
- Test écrit
- Test oral

Coût de la formation :

FRAIS DE PARTICIPATION (HT) ⁽¹⁾	Tarif par personne et par jour Nombre de participants < à 5		Tarif du groupe par jour Nombre de participants entre 6 et 8	
	Tarif normal	Tarif réduit ⁽²⁾	Tarif normal	Tarif réduit ⁽²⁾
Module d'initiation ⁽⁴⁾	3 000.00 DH	1 500.00 DH	15 000.00 DH	7 500.00 DH
Module avancé ⁽⁴⁾	4 000.00 DH	2 000.00 DH	20 000.00 DH	10 000.00 DH

(1) Sont inclus : la documentation, les repas de midi et les pauses café.

(2) Tarif applicable aux personnes physiques, aux universités et aux PME (conformément aux critères de la charte des PME).

(3) Le tarif de la demi-journée est comptabilisé par la moitié du tarif de la journée

(4) Les modules de 1 à 4 sont des modules d'initiation et les modules 1B, 2B, 1T, 2T et 3BT sont des modules avancés